



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUEN DU 22 MAI 2018

Convocation du 15 Mai 2018

L'an deux mil dix huit, et le vingt deux mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame FARCY Annick, Maire.

**Présents :** MM. TOURGIS Lionel – M. LOYANT Jean-Marie – M. LERÉVÉREND Benoît (adjoints).  
Mme LECHELLIER Sophie – M. GOUET Jérôme - Mme MOREAUX Sophie – M .PIGEON Michaël –  
M. DUVAL Benjamin - M. AUDOUX Jérôme – Mme LEROYER Sandrine.

**Pouvoir :** Mme MARIE ROSALIE Christèle à M. GOUET Jérôme

**Absents :** Mmes DUPORT Delphine – SOREL Audrey

Secrétaire de séance : M. PIGEON Michaël

Le compte rendu de la séance du 26 mars 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE

Urbanisme :

- permis de construire : 3 dont 1 refusé
- certificat d'urbanisme : 12
- déclaration d'intention d'aliéner : 4
- déclarations de travaux : 5

### DELIBERATIONS

► **Création d'un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2<sup>e</sup> classe 17h30 :**

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Attribution subventions écoles :** Maternelle : 500 € - Elémentaire : 800 €

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Projet City Park :** Approbation pour ce projet et autorisation est donnée à Madame le Maire pour demander une subvention

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Nomination d'un membre supplémentaire à la commission « Projets » :** demande faite par Madame LECHELLIER pour intégrer cette commission.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Convention GRDF** pour installation et l'hébergement d'équipement de télé-relève en hauteur.

Afin de se prononcer en toute connaissance de cause, chaque membre du conseil municipal a été destinataire du dossier complet de GRDF.

Vote : 3 pour – 3 contre – 6 abstentions.

Par conséquent, demande refusée.

► **Conventions avec la Communauté Urbaine Caen la Mer pour adhésion à des groupements de commandes :**

- **Convention générale bâtiments et équipements :**

- maintenance des moyens de lutte contre l'incendie
- contrôle et maintenance des cloches et clochers
- contrôle des aires de jeux et des équipements sportifs
- acquisition et maintenance de défibrillateur
- contrôle de l'air intérieur

- **Convention générale domaine des technologies de l'information et de la communication :**

pour d'éventuelles adhésions

Autorisation est donnée à Madame le Maire de signer toutes ces conventions.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

<b>INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES</b>
------------------------------------

► **Entretien prévisionnel voirie 2018:**

- Route de Cheux : 8 016,29 € - Ancienne Voie de Caen : 12 751,85 € - Clos des Genêts : 19 073,16 €. Reste à chiffrer le virage rues de l'Eglise/Cotelettes.

► **Investissement voirie communale, conseil communautaire du 28.03.2018 :** vote des AP (autorisation de programme) droits de tirage.

Pour notre commune ce droit de tirage sur 3 ans s'élève à 165 000 € (55 000x3).

► **Révision PLU communal Mouen :** Le PADD est passé en commission d'urbanisme de la Communauté Urbaine le 10 avril 2018.

Une réunion publique CU Caen la Mer/commune de Mouen, aura lieu à la salle polyvalente le 22 juin 2018 à 18 h.

► **Modalités de révision ou de modification d'un PLU pour toutes les communes de Caen la Mer :**

Outre la publicité obligatoire dans un journal pour aviser le public, les documents sont consultables au siège de la Communauté Urbaine, dans la commune concernée et par voie électronique.

► **Taux d'impositions 2018 votés le 28.03 qui impactent notre commune :**

- CFE : cotisation foncière des entreprises : 25,71 %

- Fiscalité des ménages : TH : 8,72 % - FB : 0,958 % - FNB : 3,81 % - TEOM : 9,74 %

► **Restauration collective :** Bio ou circuits courts : Présentation par la Chambre d'Agriculture en conférence des maires du 10 avril pour approvisionnements locaux. Le Département adhère à cette démarche de circuit court. Les services de Caen la Mer peuvent aider les communes pour établir les marchés dans ce sens, notamment pour celles qui ne fabriquent pas les repas sur place.

► **Déchetterie :** Les samedis 2 et 16 juin, la déchetterie renouvelle l'utilotroc aux horaires d'ouvertures et de fermetures habituels.

► **SDE :** Schéma Directeur de l'Energie : la CU Caen la Mer s'engage. Les enjeux sont de préserver l'environnement et les ressources naturelles, de s'investir dans de nouvelles pratiques qui favoriseront production et consommation durables.

<b>INFORMATIONS DIVERSES</b>
------------------------------

► **Ecole maternelle :** Réception ce jour d'un courrier de l'Académie confirmant la fermeture de la 4<sup>e</sup> classe maternelle. Ce courrier précise qu'il faut 91 élèves pour maintenir cette classe.

► **Fête communale :** samedi 30 juin aux lieux habituels.

Madame le Maire déclare la session close. La séance est levée à 22 h 30 minutes.